



## L'espoir qui nous unit

*En juillet 2008, Nadia Faucher et Karen Cocq, membres de l'équipe d'Inter Pares, sont allées au Pérou pour participer à un échange régional sur les processus de vérité, justice et réparation (VJR) organisé par le principal homologue d'Inter Pares en Amérique latine, Project Counselling Service (PCS). Pendant une semaine, Nadia et Karen se sont jointes à un groupe de 35 personnes du Pérou, du Guatemala et de la Colombie qui ont partagé leur expérience avec des conflits armés et les stratégies des mouvements de victimes en vue d'obtenir réparation.*

Les conflits armés au Pérou, au Guatemala et en Colombie ont changé la vie de centaines de milliers de personnes et celle de leur famille. Au Pérou, il y a eu plus de 69 000 morts ou disparitions entre 1980 et 2000. Pendant la même période, jusqu'à 600 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, pour la plupart, des autochtones des Andes de langue quechua. Au Guatemala, le conflit de 36 ans qui a pris fin en 1996 a fait plus de 200 000 morts ou disparitions, et jusqu'à deux millions de personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur du pays, des autochtones pour la plupart. En Colombie, même si le conflit est moins intense et qu'il y a une tribune pour traiter de la réconciliation depuis la démobilisation de certains groupes paramilitaires, les leaders de mouvements sociaux et communautaires continuent de recevoir des menaces de mort et des populations civiles sont encore déplacées chaque jour.

Nous avons participé à cet échange à travers le programme régional de vérité, justice et réparation (VJR) mené conjointement par Inter Pares et PCS. La VJR fait référence aux politiques et programmes utilisés par les pays et sociétés émergent d'un conflit armé pour compenser la population civile ayant subi des torts afin d'appuyer le travail de réconciliation et d'édification de la paix. Cela peut prendre plusieurs formes : rétablissement de la mémoire collective des violations grâce aux commissions de la vérité; accès aux tribunaux pour mettre fin à l'impunité dont jouissent les coupables des crimes; et série de mesures de réparation telles que l'accès à la santé, à l'éducation, aux titres de propriété et compensation monétaire. Le principal objectif de notre programme est d'offrir du mentorat aux



Participants à l'échange régional sur les processus de vérité, justice et réparation devant la sculpture de pierre créée en mémoire des victimes du conflit armé au Pérou.

victimes afin de les aider à réclamer de l'État justice et réparation selon leurs propres conditions.

Étalée sur une semaine, la rencontre comprenait deux volets : un séminaire et une visite d'organisations péruviennes sur le terrain. Les délégations des organisations de victimes des trois pays ont pu partager ce qu'elles ont vécu, s'informer des processus régionaux et nationaux en cours dans les autres pays et renforcer leur motivation pour continuer leur quête de justice et de réparation malgré l'hostilité du climat politique. Le séminaire et les visites intégraient discussions en sous-groupes, danse et dessin en vue de partager les expériences, les luttes et les stratégies pour défendre les droits et obtenir réparation. La délégation comprenait des membres de l'Association pour la justice et la réconciliation (AJR), qui réunit des victimes du Guatemala ayant survécu aux massacres survenus lors du conflit, ou qui y ont perdu des proches. Du Pérou seulement, il y avait douze organisations de victimes représentant : des familles déplacées à l'intérieur du pays, des femmes ciblées par la violence politique, des

# Faire le bilan : Cinq ans à réclamer justice et réparation au Pérou

**E**n décembre 2007, le monde a vécu un événement exceptionnel : un ex-président était cité en justice pour violations des droits de la personne. Alberto Fujimori, président du Pérou pendant la dernière décennie du conflit armé, était jugé pour des crimes qu'il a ordonné aux soldats de commettre contre son propre peuple. Ce procès a montré à la population du Pérou que même la personne la plus puissante du pays pouvait être citée en justice.

Malgré cette victoire emblématique, renforcée d'un verdict de culpabilité et d'une peine de 25 ans de prison, le pays a dû reconnaître qu'il fallait beaucoup de temps pour obtenir justice au Pérou. Le 28 août 2008, des organisations de défense des droits de la personne du Pérou ont marqué le cinquième anniversaire du lancement du rapport de la Commission vérité et réconciliation (CVR). Le rapport documentait les crimes et les violations des droits de la personne commis pendant les vingt ans de conflit et présentait des mesures de réparation. Cet anniversaire couronnait un mois d'activités, la *campagne CVR+5*. La campagne a fait le bilan des progrès réalisés depuis la sortie du rapport et créé un mouvement de solidarité publique envers les survivantes et survivants du conflit réclamant justice et réparation. Plusieurs homologues d'Inter Pares ont participé à la campagne CVR+5, qui a reçu une couverture médiatique d'envergure nationale et régionale. La campagne a mobilisé le public et les décideurs autour d'une série d'activités sur les enjeux relatifs à la justice et la réparation : séances éducatives à l'intention des élèves, ateliers sur les droits de la personne pour les activistes locaux, foires

publiques, expositions de photos et forum sur la progression du programme national de réparation.

Dans le cadre de la campagne, la Coordination nationale des organismes de défense des droits de la personne, un homologue d'Inter Pares, a dénoncé publiquement la lenteur à appliquer les recommandations de la CVR depuis la réélection du président Garcia en 2006. Président du Pérou au cours des premières années du conflit, Garcia a critiqué le rapport au moment de sa parution. Alors qu'il y avait eu des avancées considérables au cours des trois premières années suivant la sortie du rapport, y compris la mise sur pied du conseil de réparation, les choses stagnent depuis le retour au pouvoir de Garcia, et les fonds consacrés aux processus de justice et réparation se sont taris.

La campagne CVR+5 démontre que la justice et la réparation pour les victimes ne sont pas une priorité du gouvernement actuel. Il reste encore beaucoup à faire, entre autres, exhumer les charniers pour retrouver le corps des personnes disparues. Celles et ceux qui luttent pour la justice savent qu'il ne faut pas perdre espoir. Certains survivants et survivantes attendent depuis plus de vingt ans. Avec l'appui financier et politique d'Inter Pares, nos homologues du Pérou jouent un rôle déterminant dans le travail en vue de contrer l'impunité et obtenir un train de mesures de réparation. Il faut mettre fin à l'impunité qui prévaut encore, malgré le procès de Fujimori et son verdict de culpabilité, pour favoriser la réconciliation nationale et assurer un avenir pacifique au Pérou. ✂

---

## Le feu du changement



**L**a guerre civile qui a ravagé le Pérou de 1980 à 2000 a tué plus de 69 000 personnes et fait des milliers de survivantes de la violence sexuelle, surtout des femmes autochtones. Cachée dans les hauteurs des Andes, la brutalité du conflit a bouleversé la population du Pérou quand elle a été dévoilée dans le rapport de la Commission vérité et réconciliation (CVR) en 2003. Les preuves recueillies par la CVR confirment que lors du conflit, l'armée a systématiquement utilisé le viol comme arme de guerre contre les femmes civiles autochtones. Malgré les souffrances qu'il a occasionnées aux femmes, le conflit leur a permis d'assumer de nouveaux rôles, souvent comme leaders de la communauté.

Inter Pares et Project Counselling Service (PCS) ont produit un film de 30 minutes, *Le feu du changement*, pour faire connaître notre travail conjoint au Pérou par l'entremise du récit inspirant de quatre femmes autochtones. À titre de survivantes et de militantes, elles luttent au sein de leurs organisations pour une société plus juste et plus pacifique en réclamant justice pour les crimes du passé, en offrant des services en santé mentale à d'autres survivantes, et en favorisant le leadership des femmes dans la communauté. PCS et Inter Pares sont fiers de collaborer avec elles et de faire entendre leur histoire.

Avez-vous envie d'organiser un visionnement dans votre communauté ou dans votre salon avec des proches afin de sensibiliser les gens et recueillir des fonds pour appuyer notre travail? Il suffit de communiquer avec Inter Pares à [info@interpares.ca](mailto:info@interpares.ca), ou d'appeler au numéro sans frais (866) 563-4801, pour obtenir une copie de la vidéo avec la documentation. Pour assister à un visionnement ou faire de la publicité, consulter la page [www.interpares.ca/lefeuduchangement](http://www.interpares.ca/lefeuduchangement) afin d'obtenir les dates et les lieux où le film sera présenté.

Le feu du changement est offert en français, en anglais et en espagnol.

# Rompre le silence en quête de justice

Entre 1960 et 1996, le Guatemala a été aux prises avec une brutale guerre civile qui a tué plus de 200 000 personnes. La guerre s'est terminée avec la signature des accords de paix aux termes desquels a été constituée la Commission de clarification historique des Nations unies, qui a passé deux ans à documenter les atrocités commises. Intitulé *Guatemala : mémoire du silence*, le rapport de la Commission tient l'État responsable de 93 % des crimes commis durant le conflit. La majorité des victimes étaient autochtones. Selon la Commission, cela constitue un génocide. Le rapport présente plusieurs recommandations, y compris que l'État offre des mesures de réparation économique aux victimes et cite en justice les responsables des crimes.

Le 25 février 2009 a marqué le 10<sup>e</sup> anniversaire de la parution du rapport. Plusieurs activités ont été organisées pour souligner cet anniversaire et vérifier les progrès réalisés depuis dix ans. Le constat est doux-amer. Malgré des avancées importantes sur le plan de la paix, il manque toujours l'essentiel : la justice. Les

responsables de crimes de guerre sur le plan matériel et intellectuel, les personnes qui ont dressé les plans, donné ou exécuté les ordres, sont encore largement impunis et plusieurs ont conservé richesse et pouvoir.

Une illustration de cette douloureuse réalité est le moment où, lors d'un événement en l'honneur des victimes du conflit, le président du Guatemala a applaudi à la remise des plans militaires en rapport avec quatre massacres majeurs commis au début des années 1980. En 2008, après des années de batailles juridiques par les organisations de droits de la personne telles que le Centre d'action juridique pour les droits de la personne (CALDH), un homologue d'Inter Pares, le tribunal constitutionnel a ordonné de rendre publics les plans militaires secrets. Ces documents sont un élément de preuve important du procès pour génocide intenté contre l'ex-général Ríos Montt, le dictateur au pouvoir pendant les années du génocide, une cause menée par le CALDH.

Le jour où le président faisait ce discours, le ministre de la Défense n'a présenté que deux des quatre documents, alléguant que les deux autres avaient *disparu*. Cet incident est à l'image de la lutte pour la justice au Guatemala; une laborieuse série de victoires chèrement acquises en dépit d'obstacles apparemment insurmontables.

Mais ces victoires chèrement acquises font briller une lueur d'espoir. Les victimes du conflit se sont organisées pour contester l'impunité au Guatemala, préserver la mémoire collective du génocide et réclamer justice. L'une de ces organisations, l'Association pour la justice et la réconciliation (AJR), joue un rôle central dans les procès emblématiques comme celui du général Ríos Montt. Avec l'appui du CALDH, l'Association a fait entendre des témoins dans cette cause et d'autres portées devant la Cour interaméricaine et la Cour nationale espagnole. Ces victimes qui témoignent font preuve d'un courage inouï dans un contexte d'impunité où la guerre est un sujet tabou. Des intérêts puissants demandent aux victimes de *passer l'éponge* pour ne pas

rouvrir de vieilles blessures qui n'ont pourtant jamais guéri. Quand les victimes rompent le silence, elles jouent leur sécurité et même leur vie. La bravoure des membres de l'AJR qui leur permet de raconter publiquement leur histoire est le fruit d'années de travail et d'appui aux victimes afin qu'elles s'organisent et acquièrent les



Une affiche de CALDH se traduisant par : "Vérité, Mémoire, Justice - Les droits de toutes les personnes."

compétences requises pour jouer un rôle capital dans la quête de justice.

L'aide offerte par le CALDH à l'AJR est un facteur déterminant du renforcement du mouvement des victimes au Guatemala. Le CALDH élabore des stratégies juridiques en consultation avec l'AJR afin que les processus judiciaires reflètent toujours les objectifs des victimes elles-mêmes et, par conséquent, qu'ils favorisent le processus de guérison affective. Le CALDH a aidé à mettre sur pied un bloc des femmes afin que les membres féminines de l'Association puissent parler de la violence sexospécifique qu'elles ont subie pendant la guerre et élaborer leurs demandes de justice dans le cadre du programme de l'organisation. Le CALDH appuie le travail de l'Association auprès des jeunes, les enfants des victimes, pour préserver le souvenir du génocide et de la lutte pour la justice. Avec le soutien d'Inter Pares, le CALDH et l'Association ont pu tirer des leçons de l'expérience d'autres pays latino-américains dans le domaine. Tout ce travail a aidé l'Association à devenir un acteur social reconnu et influent au Guatemala, en plus de donner aux victimes le courage de dénoncer ce qui leur est arrivé, confiantes en leur capacité d'affirmer leur droit à la justice. ✂



NADIA FAUCHER

Lidia Flores du Pérou déposant une rose pour commémorer la disparition de son époux.

prisonnières et prisonniers politiques condamnés à tort, des personnes ayant survécu à la torture, et les familles de personnes disparues, torturées ou tuées. La délégation colombienne comprenait des membres du Mouvement des victimes de crimes commis par l'État (MOVICE), une coalition colombienne d'ONG et d'organismes de la base.

Les visites prévoyaient des moments pour commémorer et honorer la mémoire des victimes des conflits. Nous avons vécu des moments poignants lors de la visite au monument *El Ojo que Lloro* (L'œil qui pleure). *El Ojo que Lloro* est une sculpture de pierre créée en 2005 par l'artiste hollandaise Lika Mutal à la mémoire des victimes du conflit armé au Pérou. Elle représente *Pachamama* (la Terre mère) et porte en son centre une petite pierre en forme d'œil d'où s'écoule sans cesse de l'eau. La sculpture est entourée d'un labyrinthe de 32 000 pierres, portant chacune le nom, l'âge et l'année de la mort ou de la disparition d'une victime citée dans le rapport de la Commission vérité et réconciliation. Le groupe a été très ému quand Lidia Flores, l'une des participantes, a déposé une rose sur la pierre de son mari pour marquer l'anniversaire de sa disparition.

*El Ojo que Lloro* a été vandalisée par des partisans de l'ex-président Fujimori en septembre 2007, quand on a annoncé son extradition au Pérou à l'occasion de son procès pour violation des droits de la personne. Ils ont lancé de la peinture orange, la couleur du parti de Fujimori, sur la sculpture et broyé des pierres. L'incident témoigne des obstacles qui entravent la justice et la réparation au Pérou, au Guatemala et en Colombie. Les personnes survivantes subissent l'intolérance et la résistance des groupes qui aimeraient mieux oublier ce qui est arrivé.

Nous avons aussi souligné le 26<sup>e</sup> anniversaire du massacre de Plan de Sánchez. Le 18 juillet 1982, les forces de sécurité du Guatemala ont encerclé la communauté de Plan de Sánchez et assassiné 268 personnes. Vingt personnes seulement ont survécu à ce massacre brutal, dont Benjamin

Gerónimo, un fondateur de l'AJR qui en assume actuellement la présidence. Le Centre d'action juridique pour les droits de la personne (CALDH) a porté la cause du massacre de Plan de Sánchez devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme, qui a décidé à l'unanimité que l'État guatémaltèque devait d'importantes réparations économiques et morales aux victimes, y compris demander publiquement pardon aux personnes ayant survécu au massacre pour les crimes commis à leur endroit. Le travail réalisé par l'AJR au fil des ans et le soutien qu'elle a reçu du CALDH en ont fait une organisation assurée, une voix respectée et influente dans la lutte pour la justice au Guatemala.

Nous avons aussi visité l'association des familles déplacées des régions de Pisco et Ica, où 50 000 à 150 000 personnes ont trouvé refuge, fuyant la violence qui ravageait d'autres parties du pays. Elles ont formé une association de familles déplacées pour combattre la discrimination et le niveau élevé de pauvreté dans leur nouveau lieu de résidence. Après le séisme de août 2007, l'association a aidé ses membres à obtenir les titres de propriété des terres où ils vivaient afin d'avoir droit aux fonds du gouvernement pour reconstruire leur maison.

Pendant l'échange, nous avons constaté à quel point le mentorat et l'appui de PCS et d'Inter Pares ont aidé les organisations de victimes à établir leur autonomie et leur identité politique en tant qu'agents du changement à l'échelle nationale et internationale. Nous avons entendu plusieurs exemples de la reconnaissance obtenue par les organisations de victimes : les parlementaires ont consulté l'Association péruvienne des femmes touchées par le conflit armé; la Commission interaméricaine des droits de l'homme a accordé une audience à l'Association des personnes innocentes emprisonnées et libérées; le témoignage public de l'AJR a obtenu un statut officiel lors d'un procès pour génocide au Guatemala.

Les mouvements de victimes des trois délégations puisent maintenant des forces dans l'expérience et la solidarité nées de ce voyage ainsi que dans les récits échangés et les liens forgés. L'échange a créé de nouvelles amitiés et de nouvelles alliances dans la lutte pour la justice, alors que chacune et chacun des participants poursuit sa difficile quête de vérité, de justice et de réparation dans son propre pays. ☘

 **Inter Pares**

ISSN 0715-4267

221, av. Laurier Est, Ottawa (Ontario) Canada K1N 6P1  
Tél. (1-613) 563-4801 ou (1-866) 563-4801 (sans frais)  
Télé. (1-613) 594-4704 [www.interpares.ca](http://www.interpares.ca)

Avec le soutien de milliers de Canadiennes et de Canadiens, Inter Pares travaille au Canada et à travers le monde avec des organisations qui partagent l'analyse selon laquelle la pauvreté et l'injustice sont causées par les iniquités entre les nations et au sein de celles-ci. Inter Pares et ces organisations agissent en faveur de la paix et de la justice socio-économique dans leurs collectivités et leur société.

Organisme de charité enregistré (NE) 11897 1100 RR000 1.  
La publication de ce *Bulletin* est subventionnée par l'Agence canadienne de développement international.

